

EF TRAVAIL SUR ECHAFAUDAGE FIXE MONTAGE / VERIFICATEUR / UTILISATEUR

Point réglementaire

Article R. 4141-14

- La formation à la sécurité relative aux conditions d'exécution du travail s'intègre à la formation ou aux instructions professionnelles que reçoit le travailleur.

Elle est dispensée sur les lieux du travail ou, à défaut, dans les conditions équivalentes.

Article R. 4141-13

- La formation à la sécurité relative aux conditions d'exécution du travail a pour objet d'enseigner au travailleur, à partir des risques auxquels il est exposé :

1° Les comportements et les gestes les plus sûrs en ayant recours, si possible, à des démonstrations ;

2° Les modes opératoires retenus s'ils ont une incidence sur sa sécurité ou celle des autres travailleurs ;

3° Le fonctionnement des dispositifs de protection et de secours et les motifs de leur emploi.

Objectif

Connaître la réglementation relative à l'utilisation et au contrôle d'un échafaudage.

Connaître les techniques de montage d'un échafaudage

Connaître les différents points de contrôle permettant de s'assurer du bon montage et de la pérennité de l'échafaudage.

Participants

Toute personne amenée à travailler sur échafaudage

Prérequis

Il appartient à l'employeur de valider l'aptitude médicale du salarié pour suivre la partie pratique de la formation et l'employeur s'engage donc, en validant, la proposition à l'avoir fait.

Programme

1. Théorie

- Présentation, tour de table, rappel des objectifs et du déroulement de la formation
- Sensibilisation aux risques de chutes de hauteur
- Statistiques des chutes de hauteur sur échafaudage
- Analyse des risques spécifiques du travail sur échafaudage.
- Les principes généraux de prévention
- Les éléments de la protection collective contre les chutes de hauteur : description, formalisation, conditions d'utilisation : Les garde-corps, les filets, les nacelles, les échafaudages

2. Les échafaudages

- Les différents types d'échafaudages : Description / Quel échafaudage pour quelle utilisation ?
- Les différents éléments de contrôle d'un échafaudage : description, illustration des principales erreurs et défauts constatés sur échafaudage concernant :
 - Les appuis au sol, les ancrages ou amarrages, les voies de passages ou circulation, l'adéquation au plan de montage ou installation, l'état des tubes, colliers, clavettes, montants....., l'état des accès, la présence et conformité de la protection contre les chutes (garde-corps), l'état des planchers, les filets et bâches, les panneaux de signalisation
- Les éléments de la protection individuelle contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation :
 - Les harnais, les ancrages, les liaisons antichute, le système d'arrêt des chutes

- Les équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur
 - L'utilisation des échelles, escabeaux et marche pied, les échafaudages
- La recommandation de la CARSAT relative aux échafaudages
- Les obligations de l'employé et de l'employeur
- Les différents textes relatifs aux contrôles des échafaudages

3. Pratique

- L'utilisation des équipements de protection individuelle

Les harnais :

- Les différents types de harnais
- Le contrôle du matériel
- Les réglages du harnais
- Mise en suspension de chaque stagiaire pour optimiser le réglage du harnais
- Les conditions d'utilisation selon le travail à réaliser
- Les liaisons antichute : présentation, conditions d'utilisation et contrôle
- L'antichute à rappel automatique
- Les absorbeurs d'énergie
- L'antichute sur support rigide et flexible

Les ancrages :

- Leurs caractéristiques
- Le choix de l'ancrage en fonction du travail à réaliser
- Les différentes techniques de réalisation pour un ancrage provisoire
 - Ancrage sur structure horizontale
 - Ancrage sur structure oblique
 - Ancrage sur structure verticale

- Montage d'un échafaudage

- Le balisage de la zone de travail
 - Protéger la zone de travail contre les risques de chute d'objet
 - Protéger la zone de travail de toute gêne extérieure
- Méthodologie de travail
 - Description du plan de montage du fabricant et compréhension de celui-ci.
 - Le contrôle des éléments de l'échafaudage (état de conservation visuel)
 - L'organisation de l'équipe, le rôle de chacun.
 - Les charges admissibles selon le type d'échafaudage.
- Le montage de l'échafaudage roulant en respectant les points essentiels :
 - L'environnement, les niveaux de travail, les appuis, les planchers, les éléments, la stabilité, les accès, le contreventement
- Mise en pratique, montage et démontage de l'échafaudage par binôme.
- Rangement et stockage du matériel

4. Le travail sur échafaudage

- Contrôle de la structure et des différents éléments de l'échafaudage.
- Règles à respecter lors de l'accès sur échafaudage.
- Le respect des charges sur les paliers de travail.
- Le travail en sécurité quand la protection collective doit être ôtée.
- Le levage de charge sur échafaudage.
- Rangement et stockage du matériel.
- Pratique

5. Questionnaire de fin de stage sous forme de QCM et évaluation pratique au fil de l'eau

Modalités

Durée de la formation initiale : 2 jours

Durée du recyclage : 1 journée et demie

Lieu du stage : dans vos locaux

Nombre de participants au maximum : 6

Les stagiaires devront se munir de leurs équipements de protections individuelles (gants, chaussures de sécurité, casques...)

Vous mettrez à disposition d'ACOSSET l'ensemble des équipements de travail nécessaire à la formation (échafaudage fixe et lieu de montage)